



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
7771235 G

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :

Caf du Val de Marne
QUARTIER DE L'ECHAT
2 Voie FELIX EBOUE
94033 CRETEIL CEDEX
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

Le 04/08/2022

941

Monsieur THOMAS PRINGAULT
RESIDENCE LOUIS PASTEUR
59 RUE MARCEL GROSMENIL
94800 VILLEJUIF

Le directeur de la Caf du Val de Marne certifie que :

THOMAS PRINGAULT, né le 05/05/1999

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **juillet 2022** :

PRESTATIONS	MONTANT
Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	210,00 €

1. Montant versé à : ASS DE GESTION DE FOYERS

QUOTIENT FAMILIAL

juillet 2022 : 105 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Val de Marne.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 040820221040 390008 AL

CL5

PAGE 1/1

MAT 7771235 G -

IDX B 1041101 V 941 -



77712351041100000000